

3me Séance publique

Autor(en): **Lardy, C. / Cavannes, D.-A. / Wartmann, El.**

Objekttyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **28 (1843)**

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

3^{me} Séance publique, le 26 juillet, à midi.



PRÉSIDENCE DE M. LARDY.

On fait lecture du procès-verbal de la séance précédente; il est adopté.

M. Ed. Chavannes fait lecture du procès-verbal de la section de botanique.

M. Nicati, fils, fait lecture du procès-verbal de la section de médecine.

M. le professeur Wartmann fait lecture du procès-verbal de la section de physique et de chimie.

M. le Dr Tschudi fait lecture du procès-verbal de la section de zoologie.

M. Desor fait lecture du procès-verbal de la section de géologie.

Ces procès-verbaux sont adoptés sans discussion.

M. le professeur Schinz, président de la commission nommée pour l'examen des comptes du secrétariat général de la Société et de ceux du comité de publication, ainsi que des archives, annonce, au nom de cette commission, que ces comptes, qui se solderont au 31 décembre 1842 par un actif de 712 fr. de Suisse, ont été trouvés parfaitement en règle, et il propose en conséquence de les approuver et de voter des remerciements à M. le caissier Otto Wertmuller pour sa gestion, ce qui est adopté par

l'assemblée. On approuve également le compte du comité de publication des mémoires, rendu par M. L. Coulon, fils.

Sur la proposition du président, l'assemblée vote des remerciements à ce comité.

On approuve aussi le compte de l'archiviste et bibliothécaire, M. Wolf, à Berne, et il lui sera adressé des remerciements.

La même commission ayant examiné la proposition faite par la section de médecine de continuer à accorder un subside à l'établissement de l'Abenberg, ne pense pas, vu le minime solde que forme l'actif de la Société, qu'il soit possible d'accorder cette année le subside demandé.

La discussion ayant été ouverte, M. le Dr Nicati soutient la proposition de la section de médecine, et voudrait que la Société exprime à M. Guggenbühl tout l'intérêt qu'elle continue à prendre à son entreprise philanthropique et ses regrets de ne pouvoir pas lui accorder de secours cette année.

Il voudrait aussi que la Société recommandât cet objet à la sollicitude de la Société d'utilité publique.

M. le professeur Agassiz et M. Lardy parlent dans le même sens.

Ces propositions sont adoptées.

Le président propose, au nom du caissier de la Société, la réimpression du catalogue des membres de la Société, qui est incomplet et défectueux; on estime à 200 francs les frais de cette réimpression.

M. le professeur de Fellenberg demande qu'on réimprime également le règlement de la Société, dont la dernière édition, faite en 1832, est épuisée.

Ces deux propositions sont adoptées.

M. le président propose à l'assemblée de s'occuper du choix du canton où elle devra se réunir l'année prochaine; il annonce que St. Gall et Glaris ont décliné cet honneur; que Schaffouse, dont ce serait le tour, n'est pas représenté, et il indique Coire.

Cet objet ayant été mis en discussion, l'assemblée se prononce, à une forte majorité, pour que la réunion ait lieu à Coire en 1844.

Passant à l'élection du président de la Société pour 1844, l'assemblée, composée de 102 membres, vote au scrutin. M. le colonel Ulysse de Planta Reicheneau ayant réuni une forte majorité, est proclamé président de la Société pour 1844.

L'assemblée passe ensuite, au scrutin de liste, à l'élection des 17 candidats proposés par les divers cantons; ils sont proclamés.

M. le professeur de Fellenberg lit une lettre de M. le professeur Valentin, de Berne, au sujet de propositions qui lui ont été adressées par l'académie de Bruxelles pour établir entre les deux corps une correspondance.

Sur la proposition de M. le prof. Wartmann, on arrête qu'une personne sera dans chaque canton spécialement chargée de faire parvenir à M. Quételet les observations relatives à l'étude des phénomènes généraux de

la végétation et de la faune, ainsi qu'aux données météorologiques.

Le président remercie l'assemblée de s'être rendue en aussi grand nombre à cette réunion, ainsi que des communications intéressantes qui ont eu lieu; en son particulier, il exprime sa reconnaissance pour la confiance qu'on a bien voulu lui accorder et les preuves d'intérêt qui lui ont été données; après quoi il déclare la session de 1843 terminée.

M. Fueter, de Berne, exprime au président et à la section vaudoise la satisfaction des membres présents.

C. LARDY, PRÉSIDENT.

D.-A. CHAVANNES, prof., présid. honor.

EL. WARTMANN et HOLLARD, vice-présidents.

R. DE FELLEBERG, prof.,
H. FAYOD, D^r, } secrétaires.

CH. BUGNION, caissier.

